

EXTRAIT du REGISTRE

COMMUNE

des DECISIONS du MAIRE

de

...

Le Maire de la Commune de GAILLARD,

GAILLARD

Code Postal : 74240

...

O B J E T

1. Commande publique

N° 2022.125

Désinfection de choc des canalisations d'eau froide et production d'eau chaude sanitaire à l'Espace Louis Simon

VU l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;
VU le Code de la commande publique, et en particulier ses articles L 2123-1 et R 2123-1 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2021-213 du 16 septembre 2021 alinéa 4 donnant délégation au Maire de prendre dans la limite de 500 000 euros HT toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le choix de la procédure permettant de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000€ HT (L2122-1 et R2122-8 du Code de la commande publique) ;

VU la nécessité de procéder à une désinfection de choc des canalisations d'eau froide et production d'eau chaude sanitaire à l'Espace Louis Simon ;

VU la proposition commerciale jointe ;

VU le budget 2022 ;

VU l'engagement en investissement n° BT22031501 ;

CONSIDERANT l'offre commerciale transmise par l'entreprise **ENGIE COFELY Agence Savoie Dauphiné 158 rue des Tenettes 73193 SAINT BALDOPH,**

D E C I D E

ARTICLE 1 – D'ACCEPTER l'offre commerciale d'ENGIE COFELY et de signer le bon de commande.

ARTICLE 2 – DIT que le montant de cette prestation s'élève à la somme de 4 810,39 € TTC ;

ARTICLE 3 - DIT que les crédits sont prévus à cet effet.

ARTICLE 4 - Le Maire et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

FAIT à Gaillard, le 25 octobre 2022

Le Maire,

Jean-Paul BOSLAND.



Décision devenue

exécutoire compte tenu :

de sa réception en Sous-

Préfecture le : 26/10/2022

de sa mise en ligne le : 26/10/2022

de sa notification le :